

# “VIE et BOULOGNE”



*Vie et Boulogne,  
une collectivité en mouvement !*

2017

Le fonctionnement **Page 2**

Le conseil et le bureau **Page 3**

Les commissions **Page 4**

## LE FONCTIONNEMENT



Le conseil communautaire  
(Au 1<sup>er</sup> rang, le Président et les membres du bureau)

### ÉDITO

Le paysage institutionnel a beaucoup changé ces dernières années, nouvelles régions, nouveaux cantons et changement du mode d'élection des intercommunalités et du sénat. Le dernier volet de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République impose le regroupement des intercommunalités en deçà d'un seuil de 15 000 habitants.

C'est le sens du « mariage » entre le Pays de Palluau et Vie et Boulogne désormais effectif depuis le premier janvier dernier.

Notre objectif commun est de poursuivre le développement engagé et de permettre à chacune et chacun d'entre vous de pouvoir vivre et travailler sur le territoire Vie et Boulogne dans les meilleures conditions.

Didier MANDELLI,  
Président de la communauté de communes  
Vie et Boulogne

La communauté de communes est composée de plusieurs instances : le Président, le conseil communautaire, le bureau communautaire et les commissions.

#### Le Président

Didier MANDELLI a été élu Président de la communauté de communes Vie et Boulogne le 2 janvier 2017.

#### Le conseil communautaire

Il est composé de 47 élus du territoire qui prennent les décisions engageant la communauté de communes. Le conseil se réunit une fois tous les deux mois pour débattre et voter les projets communautaires selon un ordre du jour. Le conseil est également chargé d'examiner et de voter le budget.

#### Le bureau communautaire

Il a été élu le 2 janvier 2017 et il regroupe le Président, dix vice-présidents et six autres membres. Le bureau prépare les travaux du conseil communautaire en s'appuyant sur les réflexions menées par les commissions. Il se réunit environ une fois par mois.

#### Les commissions

Elles sont au nombre de dix et ont été installées le 9 janvier 2017. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis et formulent des propositions. Elles couvrent les compétences communautaires.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé d'élus des quinze communes du territoire. Le nombre de sièges attribués (47) est déterminé en fonction de la taille de la commune :



La liste nominative des élus est disponible sur le site [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé du Président, des maires et maire délégué des communes. Ces derniers ont la présidence ou sont délégués à une commission thématique.



# LES COMMISSIONS

La communauté de communes Vie et Boulogne s'articule autour de 10 commissions thématiques. Chaque commission dirigée par un président, est composée d'élus du territoire et dispose d'un référent administratif parmi les agents intercommunaux.

Découvrez les commissions de la communauté de communes :

## Finances



**Président :** Guy PLISSONNEAU  
**Référent administratif :** directeur général des services et responsable des finances  
**Contact :** finances@vieetboulogne.fr

Cette commission gère les dossiers relatifs à la réalisation des différents budgets de la communauté de communes.

## Mutualisation



**Président :** Pascal MORINEAU  
**Référent administratif :** directeur général des services  
**Contact :** direction@vieetboulogne.fr

Elle traite des voies de mutualisation à l'échelle du territoire.

## Aménagement du territoire



**Président :** Bernard PERRIN  
**Référent administratif :** directrice générale adjointe  
**Contact :** f.le-ray@vieetboulogne.fr

Elle se charge des dossiers relatifs aux documents d'urbanisme, au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH)...

## Environnement



**Président :** Guy AIRIAU  
**Référent administratif :** responsable environnement  
**Contact :** environnement@vieetboulogne.fr

Elle s'occupe de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, de la gestion des déchèteries, des déchets, de l'assainissement non collectif et de la défense contre les nuisibles.

## Économie



**Président :** Roger GABORIEAU  
**Référent administratif :** responsable économie  
**Contact :** economie@vieetboulogne.fr

Cette commission s'occupe de l'aménagement de l'espace et du développement économique (entretien de la voirie communautaire, pépinières d'entreprises et zones d'activités).

## Habitat



**Président :** Gérard TENAUD  
**Référent administratif :** directrice générale adjointe  
**Contact :** f.le-ray@vieetboulogne.fr

La commission gère les dossiers concernant la politique du logement et du cadre de vie.

## Culture



**Président :** Jean-Michel GUÉRINEAU  
**Référent administratif :** responsable culture  
**Contact :** resp.reseaubiblio@vieetboulogne.fr

La commission traite les dossiers relatifs au projet culturel et s'occupe de la gestion des médiathèques.

## Action sociale



**Président :** Jean-Yves AUNEAU  
**Référent administratif :** responsable action sociale  
**Contact :** d.gaborit@vieetboulogne.fr

Cette commission se charge des actions sociales : le Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s, l'Analyse des Besoins Sociaux...

## Action éducative



**Présidente :** Sabine ROIRAND  
**Référent administratif :** responsable action éducative  
**Contact :** d.gaborit@vieetboulogne.fr

La commission s'occupe des dossiers relatifs à l'enfance, la jeunesse, la prévention routière, l'enseignement de la natation scolaire...

## Tourisme



**Président :** Jacky ROTUREAU  
**Référent administratif :** directrice générale adjointe  
**Contact :** f.le-ray@vieetboulogne.fr

Cette commission a en charge la compétence tourisme sur l'ensemble du territoire par le biais de son Office de Tourisme intercommunal.

*Pour découvrir les compétences et les services communautaires, rendez-vous sur [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)*